

J. e 16.04.18
+ @ e. 17.04.18.

DREAL NORMANDIE

À l'attention de Mme Anne PÉTRON

Inspecteur de l'Environnement
Unité Départementale du Calvados

1 rue Recteur Daure - CS 60040 -

14006 CAEN CEDEX 1

Dossier suivi par : Joëlle RIMBERT

Objet : avis demande d'autorisation environnementale projet création tour de séchage
UCL Isigny-sur-Mer

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 19 mars 2018, vous avez saisi le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin pour donner un avis dans le cadre d'une demande d'autorisation environnementale relative à un projet de création d'une nouvelle tour de séchage sur le site de l'Union Coopérative Laitière, dont le siège social est localisé sur la commune d'Isigny-sur-Mer.

Le contenu de l'étude d'impact ne soulève pas de remarques particulières.

Cependant, je me permets de vous suggérer plusieurs options de travaux qui permettraient d'améliorer l'efficacité des mesures compensatoires.

Le site d'étude comporte deux mares qui pourraient être restaurées, compte-tenu de leur intérêt patrimonial. L'expérience montre que les créations de mares ne sont pas toujours concluantes, la restauration est souvent plus intéressante. Le Parc peut apporter un conseil technique sur cette question.

La création d'une haie est intéressante, elle favorisera l'insertion paysagère du projet, notamment pour les riverains. Les essences bocagères devront être privilégiées dans le choix des plantations : aubépine ; saule ; charme ; érable champêtre...

Le projet de création d'un fossé en bordure de cette nouvelle haie, à l'ombre, ne nous semble pas opportun. Dans les zones humides, l'ouverture du milieu conditionne le développement de cortèges d'espèces spécifiques. Aussi, la restauration et le maintien en eau du réseau de fossés existant au niveau "des parcelles de compensation" serait à privilégier. Un plan de gestion prévoyant les travaux de remise en état, les aménagements à réaliser pour maintenir en eau les fossés et un suivi écologique contribuerait à l'amélioration de la qualité des prairies humides du secteur concerné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean MORIN

